

# CHARTRE

## ENGAGEMENT DE PARENTS ET DES GYMNASTES

La participation aux entraînements doit être régulière.

**Lorsque la ou le gymnaste est engagé(e) en compétition sa présence est OBLIGATOIRE.** En effet, l'absence d'un(e) gymnaste lors d'une compétition en équipe peut entraîner la disqualification complète de celle-ci et la perte des frais engagés pour la compétition. En cas d'absence répétées et non justifiées, le Bureau pourra prononcer l'exclusion du gymnaste.

Les parents et pratiquants adultes, quelle que soit l'activité pratiquée, s'engagent à être ponctuels pour que le pratiquant soit présent dès le début du cours. Les parents s'engagent également à récupérer leurs enfants dès la fin du cours. Les entraîneurs ne peuvent garder les enfants au-delà.

## **AUTORISATION DIVERSES A COMPLETER PAR TOUS**

Je soussigné(e) : .....

Père, Mère, Tuteur de l'enfant mineur : .....

### **1. AUTORISATION EN CAS DE BLESSURE / MALAISE**

En cas de blessure au cours de l'entraînement, autorisez-vous que les mesures d'urgence soient prises et que votre enfant ou vous-même soit dirigé par les pompiers sur le centre hospitalier le plus proche.

Oui  Non

### **2. AUTORISATION DE TRANSPORT**

Autorise ou N'autorise pas

Le club de l'Eveil Gym de Torfou à transporter mon enfant pour se rendre sur les lieux de compétitions, par transport collectif ou par véhicule individuel appartenant, soit à des membres, des dirigeants ou des parents volontaires.

### **3. AUTORISATION DE SORTIE**

Autorise ou N'autorise pas

Mon enfant à sortir seul de l'enceinte du gymnase à la fin de l'entraînement

#### 4. **AUTORISATION DROIT A L'IMAGE**

Le club de l'Eveil Gym de Torfou à prendre des photos, vidéos lors de cours ou de compétitions et de s'en servir comme support de communication

Autorise ou N'autorise pas  sur le site internet du club, divers journaux papier...

Autorise ou N'autorise pas  sur les réseaux sociaux

Le club s'engage à ne pas les diffuser sans l'autorisation des parents ou gymnastes concernés.

**LES PARENTS / ACCOMPAGNANTS NE SONT PAS AUTORISÉS A RESTER DANS LA SALLE D'ACTIVITÉS,  
NI DANS LES GRADINS, PENDANT LE DÉROULEMENT DU COURS POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ  
ET DE CONFORT POUR LE PRATIQUANT.**

Je reconnais avoir pris connaissance de toutes les modalités d'inscription et de fonctionnement.

A..... Le.....

Signatures